



CERTIFICAT INDIVIDUEL

# RENOUVELLEMENT UTILISATION PROFESSIONNELLE DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES "DÉCIDEUR ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT"

ENSEIGNEMENT AGRICOLE  
**L'AVENTURE  
DU VIVANT**  
RÉVÈLE TON TALENT

*Formation Continue*



## OBJECTIFS

Cette formation permet d'actualiser les connaissances professionnelles acquises avec le certificat individuel initial.

## RENOUVELLEMENT

Ce renouvellement doit être effectué tous les 5 ans afin de conserver la validité du certificat individuel

## Renseignements et inscription

Référent administratif

05 63 04 20 83

cfppa.moissac@educagri.fr

**Financements possibles** : OCAPIAT, CPF, Autofinancement...

**Coût de la formation** : coût variable en fonction du financement, à partir de 20€/heure

Formation  
courte

**Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur**



**Le Certiphyto**

	Formation continue
Lieu de formation	2 lieux de formation possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Site de Moissac : Chemin de Montescot 82200 Moissac</li> <li>• Au sein de votre entreprise</li> </ul>
Date, durée,rythme de la formation	Formation sur 1 jour : 2 sessions/ an <i>Soit 7h heures en présentiel</i> 1ère session : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 07/02/2024</li> </ul>
Public/ Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitants agricoles en activité</li> <li>• Chefs de culture</li> <li>• Agents de collectivités territoriales appliquant des produits et/ou ayant un rôle de décision dans leur utilisation</li> <li>• Être détenteur du certificat initial</li> </ul>
Informations / inscription	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'ouverture de session en dessous de 6 inscrit(e)s.</li> <li>• Inscription 20 jours avant la date de session</li> </ul>

## PROGRAMME

RÉGLEMENTATION ET SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE	2 H
SANTÉ, SÉCURITÉ DE L'APPLICATEUR	2 H
RÉDUCTION E L'USAGE, MÉTHODES ALTERNATIVES	3 H

Numéro de  
déclaration d'activité  
7382P00782